

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE SOMMAIRE DE LA  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 AVRIL 2022**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi treize avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le six avril 2022, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**Etaient présents** : Stéphanie BODEAU - Pierrette BORD - Sylvain BOURDIER - Alison CLEMENT - Murielle DESFORGES - Véronique FOUCAUX (du dossier n° 3 à la fin de la séance) - Stéphane JARDONNET - Jean-Loup LESAGE - Daniel MARTIN - Emmanuelle MICHON - Guillaume NOUALI - Patrick PORTET - Jean-Pierre POUENAT - Pascal RELIANT - Véronique REYMON - Caroline LEOTY - Jean SIMONIN - Elsa VALLIAMEE - Thierry VERGE

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir** : Sébastien ALAMARGUY a donné pouvoir à Alison CLEMENT - Marie-Laure DESCAMPS a donné pouvoir à Patrick PORTET - Catherine FRISE a donné pouvoir à Pierrette BORD - Céline LEYREM a donné pouvoir à Stéphane JARDONNET - Fernand SPACCAFERRI a donné pouvoir à Jean-Pierre POUENAT

**Etaient Absents** : Véronique FOUCAUX (du début de la séance jusqu'au dossier n° 2) - Anne-Marie LAMALLE - Maria de Lurdes LOUREIRO - Bruno MOREAU - Claude RIBOULET - Laure VINCENT

**Secrétaire de Séance** : Guillaume NOUALI

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

a) Mandats de vote

**1 – COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT AUX DELEGATIONS DE COMPETENCE**

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de ces décisions

**2 – COMPTES DE GESTION 2021 - ADOPTION**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statue :

- Sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2021 au 31/12/2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne le budget principal, et les budgets annexes,
- Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021, par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### 3 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Le Conseil Municipal,

- Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite des Comptes Administratifs.
- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- Arrête les résultats tels que définis dans les comptes administratifs :
- Approuve le Compte Administratif 2021 du **Budget Principal** qui s'élève à 5 273 834,65 euros de résultat de fonctionnement et à -723 832,47 euros de résultat d'investissement (avec les restes à réaliser).
- Approuve le Compte Administratif 2021 du **Budget Annexe des opérations assujetties à la TVA** qui s'élève à 22 317,54 euros de résultat de fonctionnement et à -22 741,80 euros de résultat d'investissement (avec les restes à réaliser).
- Approuve le Compte Administratif 2021 du **Budget annexe du lotissement de la Chevantière** qui s'élève à 0.00 euros de résultat de fonctionnement et -13 405.28 € de résultat d'investissement.
- Approuve le Compte Administratif 2021 du **Budget annexe des opérations de fossoyage** qui s'élève à 1 495,74 euros de résultat de fonctionnement et aucun investissement.

- Approuve le Compte Administratif 2021 du **Budget annexe des transports urbains** qui s'élève à 0.00 euros de résultat de fonctionnement et aucun investissement.

#### **4 – AFFECTATION DES RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Le Compte Administratif 2021 du **Budget Principal** s'élevant à 5 273 834,65 euros de résultat de fonctionnement et à -723 832,47 euros de résultat d'investissement (avec les restes à réaliser),

\* Affecte le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- . Section d'investissement, compte 1068, fonction 01 : 723 832,47 euros,
- . Section de fonctionnement, compte 002, fonction 01 : 4 550 002,18 euros.

- Le Compte Administratif 2021 du **Budget Annexe des opérations assujetties à la TVA** s'élevant à 22 317,54 euros de résultat de fonctionnement et à -22 741,80 euros de résultat d'investissement.

\* Affecte le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- . Section d'investissement, compte 1068, fonction 01 : 22 317,54 euros.

- Le Compte Administratif 2021 du **Budget annexe du lotissement de la Chevantière** s'élevant à 0,00 euros de résultat de fonctionnement et -13 405,28 € de résultat d'investissement, aucun résultat n'a à être affecté.

- Le Compte Administratif 2021 du **Budget annexe des opérations de fossoyage** s'élevant à 1 495,74 euros de résultat de fonctionnement et aucun investissement,

\* Affecte le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- . Section de fonctionnement, compte 002 : 1 495,74 euros.

- Le Compte Administratif 2021 du **Budget annexe des transports urbains** s'élevant à 0,00 euros de résultat de fonctionnement et aucun investissement, aucun résultat n'a à être affecté.

#### **5 – DETERMINATION DES TAUX DES IMPOSITIONS**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord au vote des taux.

#### **6 – BUDGETS PRIMITIFS 2022**

Le Conseil Municipal,

- Adopte le projet de budget primitif général pour l'exercice 2022, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 36 039 865,38 euros.

- Adopte le projet de budget primitif annexe des opérations assujetties à la T.V.A. pour l'exercice 2022 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme 176 033,29 euros.

- Adopte le projet de budget primitif 2022 du budget du transport urbain qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 25 580,00 euros.

- Adopte le projet de budget primitif 2022 du budget du lotissement de la Chevantière qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 229 210,56 euros.

- Adopte le projet de budget primitif 2022 du budget fossoyage qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 495,74 euros

## **7 – REPARTITION DES SUBVENTIONS, COTISATIONS ET PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à ces propositions,

- Autorise l'ordonnateur à procéder aux mandatements des subventions dans la limite fixée par ce tableau par tiers

- Décide l'attribution de subventions aux associations pour un montant global de 771 909,60 € euros en fonctionnement, une subvention d'équipement de 750,00 € soit un montant global de 772 659,60 € et 461 451,80 € en autres subventions et participations.

Les crédits sont prévus au budget sur les imputations de fonctionnement et d'investissement telle que l'exige la comptabilité publique M14.

## **8 – CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE PROTECTION INCENDIE - CONTROLE ET MAINTENANCE DES HYDRANTS SUR LA COMMUNE DE COMMENTRY PAR LE SMEA**

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de l'augmentation du nombre d'hydrants à entretenir et à vérifier par les services de la Commission Locale sur la commune de Commentry

- Prend acte que la convention signée en 2020 reste applicable. Celle-ci sera révisée si le nombre d'hydrants dépasse de 10 % le nombre recensé à ce jour.

## **9 – TRANSFERT DES RESULTATS AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE L'ALLIER**

Le Conseil Municipal,

- Approuve le mode et les montants de réversion des résultats des services des eaux et de l'assainissement.

## **10 – REMBOURSEMENT LOYER ET CHARGES DE L'ANNEE 2020 PAR LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE L'ALLIER**

Le Conseil Municipal,

- Autorise Monsieur le Maire à émettre les titres à l'encontre du SMEA,

La recette est prévue au budget primitif de la commune.

## **11 – AMENDES DE POLICE - DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Approuve le plan de financement,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions et à engager toutes les procédures et démarches afférentes.

## **12 – TRANSPORT A LA DEMANDE**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord sur cette proposition,
- Adopte le règlement modifié,
- Adopte la gratuité du service pour tous les usagers,
- Autorise le Maire à signer la convention de délégation avec le Conseil régional.

## **13 – PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE COMMENTRY - PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE ET CONSTITUTION DE SERVITUDES AVEC EDF RENOUVELABLES FRANCE**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord au projet de création d'un parc photovoltaïque,
- Autorise Monsieur le Maire à signer avec la société EDF Renouvelables France tout document afférent au projet et notamment les promesses de bail emphytéotique et constitution de servitudes relatives au projet,
- Autorise la société EDF Renouvelables France à emprunter dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation du projet de centrale photovoltaïque :
  - o Les chemins ruraux appartenant à la commune,
  - o Les voies publiques.

## **14 – MARCHE 2014-11 D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DE STADE NAUTIQUE DE TYPE P.F.I. (PRESTATION FORFAITAIRE AVEC INTERESSEMENT) ET G.E.R. (GROS ENTRETIEN ET REMPLACEMENT DE MATERIEL) - AVENANT N° 5**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'avenant n°5.

#### **15 – RCVCB AMENAGEMENT DE VOIRIE RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU - CHOIX DES ATTRIBUTAIRES**

Le Conseil Municipal,

- Entérine l'attribution des lots par la commission MAPA réunie le 1<sup>er</sup> avril 2022.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché 2022-02 RCVCB - aménagement de voirie rue JJ Rousseau.

#### **16 – CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE DES PARCELLES DU LOTISSEMENT DE LA CHEVANTIERE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SOS VILLAGES D'ENFANTS**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition de cession à l'euro symbolique des parcelles issues du lotissement de la Chevantière,

- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte de cession à intervenir et tout acte concourant à la bonne exécution du projet.

#### **17 – CONVENTION DE PARTENARIAT CONCERNANT LES EQUIPEMENTS NUMERIQUES DES ECOLES ENTRE LA VILLE DE COMMENTRY ET COMMENTRY MONTMARAULT NERIS COMMUNAUTE**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention.

#### **18 – BILAN ANALYTIQUE DE LA PISCINE MUNICIPALE EN 2021**

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de ce bilan.

#### **19 – MODIFICATION DES STATUTS DE L'EPCI COMMENTRY MONTMARAULT NERIS COMMUNAUTE**

Le Conseil Municipal,

- Approuve le projet de modification des statuts de l'EPCI COMMENTRY MONTMARAULT NERIS COMMUNAUTE,
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente Délibération.

## **20 – MOTION DE SOUTIEN AU SERVICE DES URGENCES DU CENTRE HOSPITALIER DE MONTLUCON - NERIS LES BAINS**

Le Conseil Municipal,

- **DEMANDE** la pérennisation du service des urgences par l'activation de l'ensemble des leviers disponibles et des recrutements durables dans le temps,
- **DEMANDE** le renforcement de l'attractivité des postes non pourvus au Centre hospitalier de MONTLUCON – NERIS-LES-BAINS pour l'obtention des effectifs indispensables à la survie des urgences,
- **DEMANDE** que ces nouvelles embauches ne se fassent pas au détriment d'autres bassins de population et de leurs Centres hospitaliers notamment MOULINS et VICHY,
- **DEMANDE** à court terme une gestion concertée et efficace des effectifs médicaux sur l'ensemble du territoire Bourbonnais pour donner la possibilité à des praticiens issus d'autres Centres hospitaliers d'intervenir à MONTLUCON – NERIS-LES-BAINS s'ils en ont le temps et l'occasion,
- **EXIGE** un développement équilibré de l'offre de soin sur l'ensemble du territoire, en médecine de ville comme hospitalière.

### **COMMUNICATIONS DU MAIRE**

#### **Elections**

Je vous rappelle que le second tour des élections présidentielles aura lieu le 24 avril de 8h à 19h. Vous pouvez toujours prendre attache auprès du cabinet pour être scrutateurs ou assesseurs. Nous vous recontacterons en fonction des besoins.

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin, nous aurons également sans doute des besoins.

#### **Pologne - Ukraine**

Je vous adresse le salut de mon homologue Jan Serkies, Maire de notre ville jumelle Chojnów, du Président du Conseil Municipal de Chojnów et de tous nos amis polonais, qui nous ont réservé un accueil fraternel. Nous avons le mois dernier remis sur place l'aide notamment alimentaire et médicale, et en produits d'hygiène, collectée grâce à la mobilisation des Commentryennes et des Commentryens, une partie des dons devant être acheminée en Ukraine.

Je remercie de nouveau toutes les personnes qui se sont mobilisées et particulièrement Monsieur et Madame SAVOY qui ont pris part au voyage.

S'agissant de l'accueil d'Ukrainiens à Commentry, je suis en attente des sollicitations de l'Etat.

Nous devrions organiser l'an prochain un voyage à Chojnów, autour d'un événement sportif, nous allons prochainement travailler sur le projet. Comme Jan, je souhaite vivement la poursuite et l'approfondissement du jumelage.

#### **Agenda**

JUSQU'AU 23 AVRIL, la Pléiade accueille l'exposition du Musée de la Résistance de Montluçon « D'Usines en Maquis », qui retrace le parcours de résistants dans l'ensemble du Bourbonnais durant la Seconde Guerre Mondiale.

DEMAIN JEUDI 14 AVRIL, de 15h à 19h, une collecte de sang aura lieu à l'Agora : vous savez l'importance de donner, l'Etablissement Français du Sang est toujours sur la brèche.

Durant les 2 semaines de vacances, Anim'Jeunes reprend du service, les inscriptions sont possibles auprès de Walter du PIJ.

MECREDI 20 AVRIL, Rencontre « Autour d'un café/chocolat » sur les Jobs d'été, au PIJ de 14h à 18h. Le soir le film Maudit avec Gérard Depardieu est programmé au Théâtre à 20h.

DU 27 AVRIL AU 21 MAI, Clarisse Lochmann exposera à la Pléiade.

Comme l'an passé je recevrai les organisations syndicales de salariés en salle du Conseil le 1<sup>er</sup> Mai pour la journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs.

Mercredi 04 mai, un atelier numérique sera proposé pour le jeune public surtout, au PIJ.

Samedi 07 mai à 20h30, ne ratez pas le concert de l'Orchestre national d'Auvergne à 20h30 à l'Agora : c'est une chance de pouvoir recevoir ces musiciens chez nous.

La commémoration du 8 mai aura lieu à 10h30, rassemblement général place du 14 Juillet, et j'espère qu'elle pourra se terminer par le verre de l'amitié.

J'en finis par un appel au peuple : dans le cadre d'un projet d'exposition sur Christophe Thivrier, les Commentryennes et les Commentryens (et ceux d'ailleurs !) qui auraient des objets ou documents en lien avec le premier maire socialiste du Monde peuvent se rapprocher du Cabinet du Maire.

### Commerces

Nous avons eu la mauvaise nouvelle d'apprendre que le porteur du projet de reprise du Petit Casino avait jeté l'éponge, nous sommes aujourd'hui en contact avec le groupe Casino qui souhaite toujours la réouverture de ce magasin.

Vous savez sans doute également que Carrefour Market a lancé un service de livraison à domicile, n'hésitez pas à le faire savoir autour de vous.

Par ailleurs une nouvelle boutique de vêtements et accessoires, « Eternel », vient d'ouvrir 19 rue Jean-Jacques Rousseau.

### Départ du Directeur Général des Services

Aujourd'hui est le dernier conseil de notre Directeur Général des Services par intérim Olivier Vignon. Je tiens à le remercier pour le travail accompli au sein de la Collectivité, tant à la Direction générale qu'à l'Attractivité locale.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Aucunes questions diverses



Sylvain BOURDIER,

Maire de Commentry